LE PROGRÈS
PAYS :France
PAGE(S) :47;51
SURFACE :24%
PERIODICITE :Quotidien
RUBRIQUE :Actu | économie
JOURNALISTE :S. Mo.
25 February 2025 - Edition Lyon - Villeurbanne - Caluire

Rhône. Maviflex veut réduire son empreinte carbone d'environ 10 % en cinq ans

S. Mo.

Derrière chaque porte fabriquée par Maviflex se trouvera bientôt une promesse, celle de proposer un produit dont l'empreinte carbone est largement réduite. La PME, basée à Décines-Charpieu, qui compte 182 salariés, a engagé, fin 2023, un diagnostic Décarbon'Action, en partenariat avec Bpifrance et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Une initiative qui n'est pas obligatoire pour les entreprises de cette taille, mais que la directrice générale de Maviflex, Anne-Sophie Panseri, a pleinement intégrée dans sa stratégie de développement.

« Notre produit, par lui-même, répond naturellement à un enjeu d'économie thermique pour les clients, donc de réduction de CO 2. De fait, nous agissons aussi sur notre process de fabrication pour s'inscrire dans la réduction de l'empreinte carbone de notre produit, en amont et en aval », explique-t-elle. D'autant que la structure a doublé sa surface de production en 4 ans. « Quand on fait de gros investissements sur les machines, comme cela a été notre cas, on se pose naturellement la question pour savoir en quoi le cahier des charges de nos achats intègre des critères environnementaux », prolonge-t-elle.

Les leviers sont multiples

L'audit de 12 jours, réparti sur six mois, a exigé de nombreuses données, dont le nombre de trajets camions, la traçabilité des matières premières, les éléments fournisseurs ou encore les trajets des salariés.

« Fin 2024, nous avons obtenu nos premiers résultats. Ces indicateurs clés nous ont servis de base à notre plan d'action », détaille Anne-Sophie Panseri. L'objectif sera de continuer à réduire l'empreinte carbone de l'entreprise d'environ 10 % en cinq ans. Pour y parvenir, la structure veut « continuer de travailler » sur tous les aspects possibles : les déplacements des commerciaux, en interdisant l'avion sur des vols de moins de 3 heures, le travail avec les fournisseurs, en les incitant à proposer des matières premières recyclées, l'économie de chutes de composants, en investissant sur des tables de coupes, divisant de facto l'impact des déchets de la structure par trois.

« Ce sont des pistes d'actions qui peuvent évoluer. La bonne nouvelle, sur notre diagnostic, c'est qu'on a un impact carbone positif. Nous produisons deux tonnes de CO 2par porte, mais son cycle de vie chez nos clients permet de réduire entre 8 et 20 tonnes », détaille-t-elle. Un point d'étape est prévu tous les 2 ans. Une sorte de « mise à jour », où toute la data est de nouveau passée au crible. « L'idée est de jauger au cas par cas et d'orienter la stratégie », prolonge la dirigeante.

L'entreprise Maviflex, créée en 1966 par le grand-père d'Anne-Sophie Panseri, a réalisé un CA de 34 M€ en 2024, en progression de 4 %. Alors que Maviflex enregistre près d'un quart de ses ventes à l'international, l'entreprise ambitionne désormais de s'attaquer à des marchés plus lointains, comme l'Inde, l'Afrique ou les Émirats.

Anne-Sophie Panseri, DG de l'entreprise Maviflex. Photo fournie par Maviflex

■

Tous droits de reproduction réservés
Pickanews